Recherche de financements publics, les bonnes pratiques

Formation

9 février 2023



I. Les principaux dispositifs de financements en IDF



I. Les principaux dispositifs de financementPour les associations de protection de l'environnement en Île-de-France

	Région Ile-de- France	DRIEAT	DRAJES	OFB
Quoi ?	Grands partenariats, Appels à projet, BPE Ouvert	Appel à projet Ouvre en mars	FDVA 1 et 2 FONJEP Ouvert	Loto de la biodiversité Ouvre en mars FMT Ouvert
Pour qui ?	Tout type d'asso	Plutôt fédérations / collectifs d'assos	 Assos qui dispensent des formations aux bénévoles, fédérations 	Tout type d'assos



I. Les principaux dispositifs de financement

DRIEAT

Service développement durable

Ouvre en mars

- Publication de l'ouverture de l'appel à projet sur le site de la DRIEAT, et transmis dans la lettre au réseau de FNE lle-de-France
- différentes thématiques (EEDD, participation au dialogue environnemental..)
- priorités aux actions de structuration de réseau associatif si les demandes sont trop nombreuses (donc concrètement les fédérations)
- 5K€ par demande minimum, possibilité de faire des conventions de 2 ans à
 2.5K€ par an
- nouveauté 2023, passage obligé par <u>Démarches simplifiées</u> pour le dépôt des dossiers.

Rencontre annuelle en mars

Service nature et paysage

- Restauration de milieux ; LPO IDF
- Contacter Antoine Lombard, antoine.lombard@developpement-durable.gouv.fr

Dialogue / EEDD

Biodiv



I. Les principaux dispositifs de financement La DRAJES (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux

Ouvert FDVA 1

- Appel à projets annuel (en général en février), publication de l'ouverture de l'appel à projet sur le site de l'Académie, et transmis dans la lettre au réseau de **FNF** lle-de-France
- Pour la formation des bénévoles
- Environ 650e pour une journée de formation
- 12 bénévoles formés au minimum
- Sur la plateforme « Mon Compte-Asso »





I. Les principaux dispositifs de financementLa DRAJES (min. de l'éducation et de la vie associative en IDF)

Ouvert FDVA 2

- Appel à projets annuel (en général en février), publication de l'ouverture de l'appel à projet sur le site de l'Académie, et transmis dans la lettre au réseau de **FNF** lle-de-France
- Pour la structuration des réseaux associatifs (fédérations et collectifs) OU nouveau projet / action
- Maximum 15 000e attribués
- Chaque année, des priorités spécifiques (structuration, innovation, QPV...)
- Sur la plateforme « Mon compte asso »

Tous sujets



Les principaux dispositifs de financement La DRAJES (min. de l'éducation et de la vie associative en IDF)



FONJEP

- Assos JEP
- Pour le financement d'un poste en lien avec l'éducation populaire (Education populaire : tout type d'éducation en dehors de l'éducation nationale : sensibilisation, animation, supports d'animation...)
- 7164€ / an pendant 3 ans, soit 1/3 du financement d'un poste salarié environ)

« Actions Locales Jeunesse et Éducation Populaire » (ALJEP)

projets à destination des jeunes publics dans les domaines de la continuité éducative, l'accès aux droits, l'autonomie des jeunes, l'engagement de la jeunesse...

Associations JEP / non JEP 3000e

Date d'ouverture non connue

Les principaux dispositifs de financement

Office français de la biodiversité

Loto de la biodiversité

Ouvre en mars

Biodiv

- Critères d'éligibilité proches de ceux de l'AAP Mob'Biodiv restauration
- Cible préférentiellement des projets d'ampleur
- Actions en 2024

Enveloppe mobilisation

Ouvert

- Mobilisation des citoyens et éducation à l'environnement / formation et accompagnement technique des acteurs / partenariat associatif et parrainage d'évènements...)
- projets sur 1 à 2 ans, d'un montant compris entre 5k€ et 50k€.
- Projets à impact régional ou transversal (liant écologie et sciences humaines par ex)



Les principaux dispositifs de financement

Région

Théo Mouton, Service nature et biodiversité



II. Faire une demande de financements, les bonnes pratiques



II. Faire une demande de financements, les bonnes pratiques

- Lire le règlement
- Echanger avec le service
- Bien rédiger sa demande



Faire une demande de financements Lire consciencieusement les règlements

Respecter les critères et conditions

A noter en particulier :

- Les critères d'éligibilité : rien ne sert de postuler si le projet / l'association n'est pas éligible
- Les conditions financières
- Les conditions de dépôts (dates, méthode, pièces...)



Un dossier qui ne respecte pas l'une ou l'autre partie du règlement est au mieux agaçant pour le service instructeur, au pire rédhibitoire



Imprimer le règlement dans la totalité, surligner les critères essentiels Noter à part toutes les questions qui vous viennent à la lecture du règlement



Faire une demande de financements Lire consciencieusement les règlements

Coller aux objectifs de l'appel à projets

Comprendre le besoin de l'appel à projet

- Quel est le contexte de l'aap?
- Quels sont les mots clefs employés?
- Sur quoi l'accent est-il mis?
- => Repérer les phrases comme « une attention particulière sera portée aux projets qui... »



Imprimer le règlement dans la totalité, surligner les **mots clefs** essentiels Noter à part toutes les guestions qui vous viennent à la lecture du règlement



Coller aux objectifs de l'appel à projets

« Le présent appel à projet vise à soutenir des projets permettant de renforcer la résilience des territoires en milieu urbain face au changement climatique »

Mots clefs?

- Ce qui spécifie
- Ce qui est récurrent





Coller aux objectifs de l'appel à projets

« Le présent appel à projet vise à soutenir des projets permettant de renforcer la **résilience** des territoires en **milieu urbain** face au **changement climatique** »

- Adaptation au changement climatique
- Milieu urbain



Echanger avec les services instructeurs

Avoir une vision complète

Pour lever les zones d'ombre :

- Identifier le service instructeur (souvent indiqué directement dans le règlement)
- Poser toutes les questions issues du règlement (l'avoir bien lu !)
- « Tester » son projet : évaluer ses chances de succès, identifier si des aménagements sont nécessaires...
- Se faire connaître des services : un contact direct est important, les services instructeurs sont aussi des humains ©, qui ont à cœur que l'aap soit bien utilisé!



Le service instructeur ne prend pas la décision finale : c'est une commission composée souvent d'élus. Son avis oriente néanmoins la décision



Bien préparer son rendez-vous à l'avance (lecture exhaustive du règlement) Toujours rester cordial et avenant! Préférer le présentiel / 3 fois env



Rédiger sa demande de financement

Être au cœur du sujet

Cerfa 12156*06 ou en ligne

- Ne se lancer que si critères respectés
- Réutiliser les mots clefs
- Présenter le projet fidèlement



Ne pas promettre la lune, être réaliste



Rédiger sa demande de financement

Rendre le dossier agréable

- Soigner la rédaction
 - Découper la description en plan correspondant aux objectifs
 - Être concret
 - Développer une idée à la fois
 - Harmoniser la présenter : par exemple, verbe à l'infinitif à chaque objectif
- Remplir toutes les cases!
- Vérifier que toutes les pièces obligatoires sont présentes
- Numéroter les pj
- Respecter les dates limites!



Intitulé: Soutien au rôle de FNE Ile-de-France comme tête de réseau des associations de protection de l'environnement en Ile-de-France

Rendre le dossier agréable : ex

Objectifs: Notre objectif final, mieux protéger l'environnement partout en Île-de-France, passe cette année par trois objectifs intermédiaires qui font l'objet du présent appel à projet.

En effet, dans la continuité des actions entreprises en 2021, nous projetons de : Renforcer la structuration de notre réseau associatif, par un meilleur lien aux associations locales membres de notre réseau

- Accroître notre participation au débat public
- Améliorer notre rôle de sensibilisation du grand public

Description:

- 1. Renforcer la structuration de notre réseau associatif, par un meilleur lien aux associations locales membres de notre réseau :
- Renforcer la formation des bénévoles membres des associations locales, par un programme de 12 formations sur l'année sur des sujets aussi bien spécifiques que techniques
- Terminer la mise à jour de notre « fichier adhérents », afin d'assurer la circulation des informations - Installer et recourir à de nouveaux outils de travail, notamment : CRM, logiciel de partage de documents.
- Poursuivre et consolider notre « tournée des fédérations » afin d'être au plus proche des associations locales
- Approfondir le soutien juridique et de communication aux associations, à travers la publication d'une procédure de traitement des requêtes
- Poursuite de la participation à plusieurs réseaux associatifs dont bénéficient l'ensemble de nos adhérents (ex : Graine IDF), et participation à de nouveaux réseaux (ex : Terres de luttes)
- 2. Accroître notre participation au débat public environnemental :
- meilleure remontée d'information de nos représentants dans les commissions régionales et départementales.
- consolidation de l'expertise de nos groupes de travail par le recrutement de nouveaux experts et par la publication de plaidovers et notes de position
- démultiplication de notre participation aux consultations, avis et enquêtes publiques
- 3. Améliorer notre rôle de sensibilisation du grand public :
- communication grand public, notamment par les réseaux sociaux, grâce à une mission de conseil « pro-bono » - recrutement de nouveaux bénévoles, notamment jeunes, par la mise en place d'une soirée mensuelle de recrutement
- participation au « Relais Jeunes », afin de sensibiliser les jeunes aux problématiques environnementales
- poursuite de nos actions d'éducation à l'environnement, notamment dans le cadre du projet Reconnect et grâce aux associations membres de notre réseau



Rédiger sa demande de financement

Avoir un budget cohérent

- Budget de l'association : y intégrer les dépenses du projet ET la demande de subvention
- **Budget du projet** : proratiser les frais fixes
- Présenter obligatoirement des budgets à l'équilibre (« don et mécénat » peut permettre d'ajuster)
- Penser à la valorisation du bénévolat



Assurer le suivi

Préparer la suite !

- Lire attentivement les conventions
 (demandes d'acompte, de solde, dates limites, pièces obligatoires...)
- Respecter les termes des conventions (obligations de communication, ...)
- Garder les pièces justificatives dans un dossier)



FNE

Contacts utiles

DRIEAT: jean-baptiste.trocme@developpement-durable.gouv.fr

antoine.lombard@developpement-durable.gouv.fr

DRAJES:

FDVA régional : line.catalan@region-academique-idf.fr

FDVA départementaux et ALJEP : https://www.ac-paris.fr/lancement-de-la-campagne-fdva-

2023-en-ile-de-france-126133

FONJEP: <u>drajes-fonjep@region-academique-idf.fr</u>

OFB: <u>florence.brun@ofb.gouv.fr</u>

REGION: Théo Mouton



Liens utiles

Portail « aides à la biodiversité » : https://biodiversite-iledefrance.aides-territoires.beta.gouv.fr/

<u>Programme eau et climat de l'AESN : https://www.eau-seine-normandie.fr/programme_eau_climat_seine_normandie</u>

<u>FDVA : Coordonnées des départements et visio</u> : https://www.ac-paris.fr/lancement-de-la-campagne-fdva-2023-en-ile-de-france-126133</u>

<u>Critères JEP</u>: https://www.associations.gouv.fr/les-criteres-pour-beneficier-d-un-agrement-jep.html > SDJES

